

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2016

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION : Ville de **CAUDEBEC LES ELBEUF** (Département de la Seine Maritime – Métropole Rouen Normandie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 octobre 2017 sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : parcelle cadastrée **Section AI n° 150**, d'une contenance de 3 220 m², comprenant une ancienne filature désaffectée consistant en un bâtiment principal en briques sur 2 niveaux et un atelier en agglos et bardage.

PLU : Zone Ua – Vocation mixte à dominante habitat

PROJET : Projet à vocation économique ou habitat à définir au regard des conclusions des études et diagnostics.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : 07 septembre 2017 – Avis favorable

PROPRIÉTAIRE : **Époux HANAFI**

ÉVALUATION DOMANIALE : 05 février 2016 – Actualisation en cours

IMPUTATION : **Compte n° 920 823 - CAUDEBEC-LES-ELBEUF "Tissage de Gravigny"**
Enveloppe projet : 333 000 €

Décision valant avenant au Programme d'Action Foncière

ROUEN le 27 octobre 2017

Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie



Nicolas HESSE

Le Directeur Général, empêché,
Et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
de l'EPF Normandie,



Christine MUTEL